

Règlement d'utilisation du domaine d'auto-apprentissage

L'accès aux ordinateurs n'est possible qu'avec votre nom d'utilisateur et votre mot de passe personnel. Votre mot de passe doit rester secret.

Le domaine d'auto-apprentissage n'est pas un café-internet : l'usage des e-mails et les recherches internet doivent être liés à l'apprentissage des langues.

Les médias suivants peuvent être utilisés :

- logiciels de langues pré-installés sur les PC
- CD du domaine d'auto-apprentissage à installer ou à consulter : sortez l'emballage vide de l'étalage et allez chercher le CD auprès de la surveillance
- internet pour l'apprentissage des langues (cours offerts sur le réseau, recherche, projets...)
- e-mail: correspondance en langues étrangères, e-tandem, etc. (accès à la toile uniquement par Internet Explorer)

Il n'est pas permis :

- d'installer d'autres logiciels que ceux du domaine d'auto-apprentissage
- de télécharger de grandes quantités de données d'internet (photos, musique, vidéos/films ...), sauf pour l'apprentissage des langues.

Tout usage contraire au règlement peut entraîner le blocage de votre compte informatique. En cas de doute, adressez-vous à la surveillance. Les responsables du domaine d'auto-apprentissage ont le droit d'effectuer des contrôles.

A la fin du travail, faites le log off (Start, Log off).

L'utilisation des locaux est soumise au [Règlement de la Bibliothèque des langues étrangères et du plurilinguisme](#)